



Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs

Permettez-moi de vous souhaiter une cordiale bienvenue au nom de Creassur et de ses administrateurs.

Je souhaite tout particulièrement remercier de leur présence :

- ✓ M. Jean-Claude Haller, Directeur Régional de l'Emploi et de la Formation à la chambre de commerce et d'industrie et M. Philippe Authier, Directeur du CFA des CCI d'Alsace
- ✓ Pour l'IFPASS, Mme Dominique Cauvin, Directrice générale adjointe, Mme Valérie Walter, Assistante de Formation et Mme Françoise Odaou, Responsable pédagogique des Licences professionnelles.
- ✓ Mr Bertrand du CNAM Alsace est représenté par Mme Pascaline MEHL.

Je parlerai avec plaisir de nos deux récipiendaires un plus tard.

Je dois également vous présenter les excuses de Franck Girard, président de l'Association des Directeurs Régionaux de Compagnie d'assurance, association fondatrice de Creassur, que des contraintes professionnelles incontournables ont obligé à annuler sa participation. Lui comme nous le regrettons.

Le Conseil Régional Est de l'Assurance est né, il y a plus de 10 ans, de la certitude partagée par quelques professionnels, qu'il existait de nombreux sujets communs à l'ensemble des acteurs de la profession, bien au-delà de la nécessaire concurrence et d'intérêts en principe antagonistes.

Rendons hommage à Jean Paul Conrad, à l'époque directeur du GAN, porteur de cette conviction, et qui a mené cette création.

En parfaite continuité de ces principes, Creassur est administré par les présidents des principales organisations et syndicats régionaux pour le grand Est de la France : les agents et les courtiers d'assurances ainsi que les entreprises d'assurances.

Creassur a également des relations suivies avec la Banque Assurance, acteur devenu significatif au fil des années.

Dès l'origine, un axe de travail s'est dégagé qui concerne la formation professionnelle de nos personnels et des jeunes scolaires et étudiants susceptibles de rejoindre l'une de nos entreprises.

Strasbourg est traditionnellement une place d'assurances importante mais ne pourra le rester que si l'ensemble des acteurs de la profession y trouve les compétences permettant de répondre aux attentes qualitatives de nos clients.

Dans cet esprit, Creassur a toujours soutenu et fait la promotion du B.T.S. Assurance et notre petite cérémonie d'aujourd'hui en est la preuve.

Mais il fallait aller plus loin et doter nos étudiants et nos entreprises d'un niveau supplémentaire et c'est pourquoi nous avons travaillé, avec des partenaires engagés et de qualité à la mise en œuvre d'une « Licence Assurances ».

Une convention de partenariat a été signée fin 2010 entre Creassur, l'Institut de Formation de la Profession de l'Assurance, le centre régional d'Alsace du Conservatoire National des Arts et Métiers et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Strasbourg et du Bas-Rhin.



La convention est inspirée par une volonté conjointe des signataires de développer des compétences des salariés du secteur de l'assurance et donc de la formation professionnelle, notamment en apprentissage dans le domaine de l'assurance en Alsace.

Cette coopération concerne la promotion des cursus BTS Négociation Relation Client appliqué à l'assurance, BTS Assurance et bien entendu le lancement d'une licence professionnelle d'assurances.

Cette nouvelle formation est disponible depuis la rentrée 2011.

Mais Creassur a considéré qu'il fallait aller encore plus loin en ouvrant des cursus traitant de la gestion des risques, l'un des grands enjeux des années à venir et outil incontournable pour garantir la pérennité des entreprises et des emplois qui en découlent.

Nous avons trouvé une écoute motivée auprès de l'université unique de Strasbourg et je peux annoncer aujourd'hui que dès la rentrée universitaire 2012, les entreprises de notre secteur et plus généralement les professionnels pourront accéder à un D.U (diplôme universitaire).

Dans le même temps nous poursuivons nos travaux pour mener à bien l'ouverture d'un Master dès la rentrée 2013, toujours en gestion des risques, et qui va accueillir prioritairement des étudiants en poursuite de leur formation initiale mais sera également accessible à des professionnels ayant le niveau d'accès requis.

Comme vous le voyez nous ne sommes pas à court d'idées.

Parlons maintenant de nos deux récipiendaires.

Creassur a souhaité cette année honorer de façon très concrète les majors des deux promotions de BTS et j'ai le plaisir de vous les présenter.

En premier, par ordre alphabétique, **Carole BUGMANN**.

Après un Bac STG obtenu en 2007 elle a brillamment réussi le BTS Assurance en 2011. Elle est actuellement en Licence Professionnelle d'Assurance au sein du cabinet de courtage ROEDERER.

Ensuite **Émilie Trautmann**. Après des formations à l'Université de Haute Alsace et à la faculté de droit, elle est major de la promotion BTS Négociation et Relation Client appliqué à l'Assurance en 2011.

J'ai beaucoup de plaisir à vous adresser les félicitations du Conseil d'Administration et à vous remettre le prix 2011 de Creassur.

Jean Michel Heitz
Président de Creassur